

RCS : CRETEIL
Code greffe : 9401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1995 B 00629
Numéro SIREN : 400 158 960
Nom ou dénomination : SARL A F V M AUTOMATISMES ET FERMETURES DU VAL DE
MARNE

Ce dépôt a été enregistré le 24/07/2018 sous le numéro de dépôt 10644

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2017 12			Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	3 583	3 223	360		360	
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	21 894	1 758	20 136		20 136	
	Autres immobilisations corporelles	109 781	91 091	18 690	12 170	6 520	53.58
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	5 651		5 651	5 100	551	10.80
	Total II	140 909	96 072	44 837	17 270	27 567	159.63
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements	23 031		23 031	13 447	9 584	71.27
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	339 343	18 831	320 513	315 922	4 591	1.45
	Autres créances	24 325		24 325	23 955	370	1.54
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	36 714		36 714	46 236	9 522	20.60
	Charges constatées d'avance (3)	3 435		3 435	4 613	1 178	25.53
	Total III	426 848	18 831	408 018	404 173	3 845	0.95
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	567 757	114 903	452 854	421 442	31 412	7.45

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2017 12	Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 7 622) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	7 622	7 622		
	Réserves				
	Réserve légale	762	762		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	189 129	170 458	18 670	10.95
Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)		10 582	18 670	8 088	43.32
Subventions d'investissement Provisions réglementées					
Total I		208 095	197 513	10 582	5.36
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	38 225	11 057	27 169	245.73
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	1 199	1 231	32	2.63
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	101 498	118 712	17 214	14.50
Comptes de Régularisation	Dettes fiscales et sociales	82 555	83 651	1 096	1.31
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	3 137	1 186	1 951	164.46
	Produits constatés d'avance (1)	18 145	8 093	10 052	124.21
Total IV		244 759	223 929	20 830	9.30
Ecart de conversion passif (V)					
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		452 854	421 442	31 412	7.45

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

213 191 221 680

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2017 12			Exercice N-1 31/12/2016 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	548 835		548 835	818 792		269 957	32.97
Chiffre d'affaires NET	548 835		548 835	818 792		269 957	32.97
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			5 699	822		4 877	593.29
Autres produits			11	1 312		1 302	99.20
Total des Produits d'exploitation (I)			554 545	820 926		266 381	32.45
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements			233 336	402 837		169 501	42.08
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			9 584	3 694		5 890	159.46
Autres achats et charges externes *			66 620	97 498		30 878	31.67
Impôts, taxes et versements assimilés			11 256	10 592		664	6.27
Salaires et traitements			136 613	158 651		22 038	13.89
Charges sociales			70 120	78 240		8 120	10.38
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			11 877	15 104		3 227	21.36
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				5 176		5 176	100.00
Dotations aux provisions							
Autres charges			3 687	33 195		29 509	88.89
Total des Charges d'exploitation (II)			523 924	797 599		273 675	34.31
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			30 621	23 327		7 293	31.27
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2017	12	31/12/2016	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V						
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)		316		532	216	40.57
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI		316		532	216	40.57
2. Résultat financier (V-VI)		316		532	216	40.57
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		30 305		22 795	7 509	32.94
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII						
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		16 745		510	16 235	NS
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII		16 745		510	16 235	NS
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		16 745		510	16 235	NS
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)		2 978		3 615	637	17.62
Total des produits (I+III+V+VII)		554 545		820 926	266 381	32.45
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		543 963		802 256	258 293	32.20
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		10 582		18 670	8 088	43.32

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 452 854.14 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 548 835.22 Euros et dégageant un bénéfice de 10 582.11 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 8 296 €. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 8 296 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

Description des efforts	Montant
- investissement :	
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	8 296
Total	8 296

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	2 791		792
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	894		21 000
Matériel de transport	90 163		13 375
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	2 516		3 726
TOTAL	93 574		38 101
Prêts, autres immobilisations financières	5 100		551
TOTAL	5 100		551
TOTAL GENERAL	101 465		39 444

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			3 583	3 583
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			21 894	21 894
Matériel de transport			103 538	103 538
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			6 243	6 243
TOTAL			131 675	131 675
Prêts, autres immobilisations financières			5 651	5 651
TOTAL			5 651	5 651
TOTAL GENERAL			140 909	140 909

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	2 791	432		3 223
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	894	864		1 758
Matériel de transport	77 994	10 501		88 495
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	2 516	80		2 596
TOTAL	81 404	11 445		92 849
TOTAL GENERAL	84 195	11 877		96 072

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	432				
Instal.techniques matériel outillage indus.	864				
Matériel de transport	10 501				
Matériel de bureau informatique mobilier	80				
TOTAL	11 445				
TOTAL GENERAL	11 877				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	24 530		5 699		18 831
TOTAL	24 530		5 699		18 831
TOTAL GENERAL	24 530		5 699		18 831
Dont dotations et reprises d'exploitation			5 699		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	5 651		5 651
Clients douteux ou litigieux	22 463	22 463	
Autres créances clients	316 880	316 880	
Impôts sur les bénéfices	8 934	8 934	
Taxe sur la valeur ajoutée	13 348	13 348	
Débiteurs divers	2 043	2 043	
Charges constatées d'avance	3 435	3 435	
TOTAL	372 754	367 103	5 651

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	2	2		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	14 487	6 656	7 830	
Fournisseurs et comptes rattachés	101 498	101 498		
Personnel et comptes rattachés	10 149	10 149		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	37 202	37 202		
Taxe sur la valeur ajoutée	35 204	35 204		
Groupe et associés	1 199	1 199		
Autres dettes	3 137	3 137		
Produits constatés d'avance	18 145	18 145		
TOTAL	221 022	213 191	7 830	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	13 332			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	9 900			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts sociales	15.2449	500			500

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Logiciels	Linéaire	1 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 ans

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Variation détaillée des stocks et des en-cours

	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
Marchandises				
Approvisionnements				
- Matières premières	23 031	13 447	9 584	
Total I	23 031	13 447	9 584	
Production				
Production en cours				

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	3 022
Total	3 022

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 082
Dettes fiscales et sociales	15 318
Autres dettes	1
Total	18 402

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	3 435
Total	3 435
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	18 145
Total	18 145

Variation des capitaux propres

Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	197 513
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	197 513
Apports recus avec effets rétroactif à l'ouverture de l'exercice N	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	197 513
Variation en cours d'exercice	
Variation des primes, reserves, report a nouveau	18 670
Autres variations	8 088-
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO	208 095
VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE	10 582
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE HORS OPERATIONS DE STRUCTURE	10 582

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Le 27/04/2018
Monsieur Costa - Gérant

A.F.V.M.
Société à responsabilité limitée
au capital de 7.622,45 Euros
Siège social : 22, rue Parmentier, 94210 LA VARENNE SAINT-HILAIRE

RCS CRETEIL B 400.158.960

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE GERANT DU
29 JUIN 2018

L'an deux mille dix-huit et le vingt-neuf juin au siège social,
Monsieur José MARQUES COSTA
Demeurant 70, boulevard de la Marne, 94210 LA VARENNE SAINT-HILAIRE
Propriétaire de la totalité des 500 parts composant le capital social de la Société AFVM
Associé unique de ladite société,

I - A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIIT :

En sa qualité de seule gérant de la société, Monsieur José MARQUES COSTA, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2017 et a établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice.

II - A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017;
- Affectation des résultats de cet exercice ;
- conventions visées à l'article L 223-19 du Code de commerce ;
- délégation de pouvoirs en vue des formalités.

PREMIERE DECISION

L'associé unique approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017 tels qu'elle les a établis, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 10 582 euros, et les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans son rapport de gestion.

L'associé unique prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

DEUXIEME DECISION

Affectation du résultat

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 10 582 euros de la manière suivante :

ORIGINE :

Report à nouveau :	189 129 euros
Résultat bénéficiaire de l'exercice :	10 582 euros

AFFECTATION :

➤ **Report à nouveau** 199 711 euros



A l'issue de cette affectation, le poste « report à nouveau » présentera un solde créditeur de 199 711 euros.

L'associé unique, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il n'y a pas eu de distribution de dividendes au cours des trois derniers exercices.

TROISIEME DECISION

L'associé unique déclare qu'aucune convention visée à l'article L 223-19 du Code de commerce n'est intervenue au titre de l'exercice écoulé.

QUATRIEME DECISION

L'associé unique et gérant de la société décide de ratifier la rémunération annuelle du gérant pour l'exercice 2017 à 23 000, à laquelle il convient d'ajouter à titre d'accessoire à cette rémunération : Le montant fiscalement non déductible de la CSG et de la RDS, les cotisations obligatoires d'assurance maladie, URSSAF allocations familiales et les cotisations à la RAM et RSI, du gérant, ainsi que les cotisations facultatives « Loi Madelin » que la société continuera à prendre en charge directement à titre d'accessoire à la rémunération du gérant.

CINQUIEME DECISION

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associée unique-Gérant et répertorié sur le registre des décisions de l'associé unique.

Le Gérant – Associé unique
José MARQUES COSTA

